

LES PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT DES CANTONS-DE-L'EST

30e édition
2024



(C) Frédéric Gosselin - Illustre.design

GUIDE DE PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE



Fondation estrienne
en environnement



(C) Frédéric Gosselin - Illustre.design

Les Prix d'excellence en environnement : vos projets et vos actions mis en lumière!

7 catégories pour les prix

Distinction:

1. Startup
2. Industrie, commerce et entreprise de service (75 employés et plus)
3. Industrie, commerce et entreprise de service (Moins de 75 employés)
4. Agriculture et foresterie
5. Institution (santé, enseignement et organisme public)
6. Groupe environnemental ou organisme à but non lucratif
7. Municipalité, MRC ou organisme municipal

Présentés par la Fondation estrienne en environnement (FEE), les Prix d'excellence en environnement reconnaissent les **actions environnementales concrètes** menées par les **organisations et citoyens** des Cantons-de-l'Est et contribuent à leur rayonnement.

La FEE souligne l'excellence des dossiers reçus par la remise des **Prix Distinction**, des **Grands prix d'excellence** et des **Bourses de mérite**.

Les **Prix Distinction** soulignent l'importance des projets en environnement ou en développement durable et le caractère remarquable des actions dans les différentes catégories. Chacune des catégories peut comprendre plus d'un récipiendaire.

Parmi l'ensemble des récipiendaires des **Prix Distinction**, cinq **Grands prix d'excellence** soulignent les projets s'étant les plus démarqués dans les Cantons-de-l'Est au cours de la dernière année, en matière :

- ❖ d'innovation en développement durable;
- ❖ de meilleures pratiques environnementales;
- ❖ de transfert de connaissances;
- ❖ de lutte aux changements climatiques;
- ❖ de changements de comportement;
- ❖ de rayonnement national et international.

De plus, trois **Bourses de mérite**, soit, deux bourses « Jeunesse » et une bourse « Relève », soulignent l'excellence des projets en environnement réalisés par les étudiants et étudiantes de niveau primaire (500 \$), secondaire (1 000 \$) et post-secondaire (2 000 \$).

Le dévoilement des récipiendaires se produira lors du **Gala des Prix d'excellence prévu le 9 novembre 2024**. Ce souper-bénéfice contribue également à amasser des fonds pour soutenir des initiatives en environnement dans la région.



CONSIGNES POUR S'INSCRIRE

Vous avez entrepris un projet dont les impacts sur l'environnement sont très positifs ?

Que ce soit au sein d'un organisme ou d'un commerce ou une institution, vous êtes certainement éligible au concours!

Vous pouvez remplir votre propre demande ou la remplir pour une personne ou une organisation qui mérite de rayonner par ses actions positives pour l'environnement.

1. Sélectionnez le formulaire de mise en candidature en fonction de votre catégorie :

- Formulaire de candidature pour les *Bourses Mérite*;

- *Jeunesse* (primaire et secondaire) ;

- *Relève* (postsecondaire);

- Formulaire de candidature Prix Distinction pour les entreprises, institutions, municipalités et organismes;

- Les Grands prix d'Excellence seront sélectionnés parmi les Prix Distinction;

2. Complétez votre présentation et rédigez votre dossier de candidature (détails plus loin dans le présent guide).

3. Faites parvenir votre dossier de candidature par courriel à info@fondationfee.ca.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :
10 JUIN 2024 23H59



Comité engagé de l'École secondaire La Ruche de Magog
Gagnant de la bourse mérite jeunesse 2019, école secondaire

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Remise des prix

La remise des prix se fera à l'occasion **du Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est, à l'automne 2024.**

Le Gala est un événement-bénéfice de la Fondation estrienne en environnement. Les recettes de la soirée soutiennent les projets environnementaux réalisés en Estrie.

L'événement annuel, qui en est à sa 30^e édition, rassemble près de trois cents convives. Il est organisé par la Fondation estrienne en environnement de concert avec le Conseil régional de l'environnement.

- Organisations : être légalement constitué depuis le 1^{er} janvier 2023;
- Ne pas avoir été lauréat du Prix d'excellence depuis **trois ans**;
- Un partenariat avec le ministère de l'Environnement permet d'évaluer la conformité environnementale des différentes candidatures;
- Les candidats des **catégories Jeunesse et Relève** doivent avoir été inscrits dans un établissement d'études secondaires ou postsecondaires au cours de la dernière année scolaire.

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Afin de faire valoir toutes les facettes importantes et innovatrices de vos réalisations, nous vous invitons à remplir **chacune des sections de notre formulaire.**

Dossier de candidature

1. Description du projet, des actions ou de l'engagement

Pensez à intégrer les éléments suivants à votre description :

Historique et contexte de mise en œuvre;

Indiquez dans quel contexte le projet a été réalisé, particulièrement s'il répond à un besoin.

Objectif du projet, des actions ou de l'engagement;

Nommez les résultats attendus par la réalisation de ce projet, qu'ils soient tangibles ou visionnaires.

Description du projet qui fait ressortir, en les appuyant sur des faits concrets, les éléments suivants :

- Le caractère novateur, exceptionnel ou le progrès significatif engendré par des actions et des réalisations dans le secteur d'activité;
- La pérennité des actions ou des réalisations dans le milieu;
- La reproductibilité ou le caractère transposable;
- La pertinence des actions ou des réalisations selon la catégorie concernée;
- L'impact des actions ou des réalisations dans la perspective du développement durable

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (suite)

Clientèle rejointe et/ou rayonnement du projet;

Nommez les personnes, les organisations, les secteurs, etc. qui sont touchés d'une manière ou d'une autre par la réalisation du projet. Indiquez également le rayonnement géographique et tentez autant que possible de chiffrer vos informations.

Partenaires au projet, s'il y a lieu;

Indiquez si des partenaires ont permis la réalisation du projet. Les partenaires indiquent également l'intérêt de votre projet envers d'autres personnes ou organisations que la vôtre.

2. Résultats obtenus par le projet, les actions ou l'engagement et suivi prévu.

Nommez le plus précisément possible, et idéalement en les chiffrant, les résultats de votre projet et de vos actions, ainsi que l'impact réel dans l'environnement humain et naturel.

Indiquez comment le projet survivra dans le temps; si un suivi est prévu et/ou s'il est reproductible ou transférable (particulièrement dans la catégorie Relève).

3. Résumé de votre projet

Décrivez votre projet en **100 mots**. Si vous êtes retenus comme finaliste, ce texte sera celui présenté dans le cahier des finalistes et par le maître de cérémonie (après révision).

Pensez y mettre les informations suivantes :

- ✓ Qui vous êtes
- ✓ Quel était l'objectif visé par le projet ou le contexte
- ✓ Qu'avez-vous réalisé et avec quels partenaires
- ✓ Quels en sont les résultats tangibles

Annexes

Vous pouvez joindre des annexes à votre formulaire.

- ✓ Les annexes servent à illustrer certains aspects de votre projet qui ne peuvent pas être présentés dans le formulaire.
- ✓ Elles doivent illustrer un résultat, une conception ou une réalisation **inscrite dans le formulaire de candidature.**

N.B : Les annexes **ne doivent pas** contenir d'information nouvelle ou non présentée dans le formulaire.



LES CATÉGORIES

Pour les Prix *Distinction*

1. Start up

Une nouvelle entreprise ou une entreprise en émergence qui propose une technologie ou un service qui aura un impact positif sur l'environnement ou qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Des exemples de projets recevables dans les catégories visant l'industrie, les commerces et entreprises de service, ainsi que les institutions d'éducation de santé, ainsi que les autres organisations publiques

- Projet d'efficacité énergétique ou d'économie d'énergie.
- Initiatives pour encourager le transport durable.
- Initiatives visant l'amélioration des bâtiments.
- Projet/technologie diminuant considérablement les GES.
- Réduction significative de la production de matières résiduelles.

Des exemples de projets recevables dans la catégorie agricole et forestier :

- Travaux forestiers démontrant un impact positif sur la biodiversité.
- Pratiques agro-écologiques exemplaires.
- Promotion des circuits courts pour la distribution alimentaire.

2. Industrie, commerce, entreprise de service (74 employés et-)

Une industrie, un commerce ou une entreprise de service qui se distingue dans le développement, l'implantation ou l'exportation de produits, de procédés ou de savoir-faire novateurs en environnement

3. Industrie, commerce, entreprise de service (75 employés et +)

Une industrie, un commerce ou une entreprise de service qui se distingue dans le développement, l'implantation ou l'exportation de produits, de procédés ou de savoir-faire novateurs en environnement.

4. Entreprise agricole ou forestière

Une entreprise agricole ou forestière, un groupe d'entreprises, un regroupement ou toute autre organisation dont les actions ont eu des impacts positifs sur l'environnement.

o des initiatives, des actions ou des réalisations qui permettent l'exploitation des écosystèmes agricoles et forestiers de façon durable favorisant le maintien et même l'amélioration de la biodiversité et de la qualité générale de l'écosystème (touche : eau, air, sol, faune, flore, milieux humides, 3RV-E, etc.);

o des réalisations qui ont favorisé la restauration de la biodiversité et des processus écologiques intrinsèques des écosystèmes par la remise en état de milieux naturels et de populations animales ou végétales indigènes;

o des approches ayant un impact positif en matière de lutte ou d'adaptation aux changements climatiques;

o des pratiques agricoles dont l'application a démontré un impact positif sur le milieu naturel.

LES CATÉGORIES

Pour les Prix *Distinction* (suite)

5. Institution (santé, enseignement et organisme public)

Un organisme public de petite ou grande taille ou un regroupement d'organismes qui a mis en place des mesures qui ont un impact tangible sur la qualité de l'environnement.

Des exemples de projets recevables dans la catégorie OSBL :

- Campagne de sensibilisation originale et réussie.
- Appel à l'action citoyenne avec des résultats mesurables sur l'environnement.
- Ensemble de l'œuvre d'un organisme étant devenu une référence dans un domaine particulier de l'environnement.

6. Groupe citoyen et organisme à but non lucratif

Un organisme environnemental ou un comité de citoyens dont les actions ont eu un résultat positif sur l'environnement ou ont permis de constater un changement de comportement.

- les initiatives, les actions ou les réalisations d'un groupe environnemental ou d'un organisme à but non lucratif en matière d'éducation et de sensibilisation à la qualité de l'environnement et au développement durable;
- des actions ou des réalisations permettant la restauration ou l'exploitation durable des écosystèmes naturels.

7. Municipalité, MRC et organisme municipal

Une organisation municipale, ou regroupement de municipalités dont les actions et les réalisations favorisent la préservation ou la restauration de la biodiversité et/ou des processus écologiques intrinsèques des écosystèmes naturels, de façon à assurer un développement écologiquement durable du territoire (touche : eau, air, sol, faune, flore, milieux humides, 3RV-E, aménagement du territoire, etc.);

- des projets permettant la mise en place de systèmes ou de politiques de gestion environnementale intégrée qui s'appliquent à l'ensemble de ses activités;
- des approches ayant un impact positif en matière de lutte ou d'adaptation aux changements climatiques.

Ce concours s'adresse aux personnes, entreprises, organismes et organisations situés dans la nouvelle région agrandie de l'Estrie, qui comprend donc les MRC du Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska.

Des exemples de projets recevables dans la catégorie Municipalités :

- L'adoption et la mise en pratique d'une politique d'achat responsable.
- L'adoption de mesures donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes sur les voies de circulation.
- L'application de règlements en matière de protection et de mise en valeur de milieux naturels.

LES CATÉGORIES

Pour les bourses de mérite

Jeunesse

La Fondation estrienne en environnement offre une bourse **de 1 000 \$¹** pour les élèves du secondaire (public, privé, francophone, anglophone) et une bourse **de 500² \$** pour les élèves du primaire.

La bourse Jeunesse veut reconnaître :

Des exemples de projets recevables dans la catégorie jeunesse :

- L'instauration d'un système de compostage domestique à l'école.
- La mise sur pied d'un potager collectif avec la communauté.
- Une campagne contre l'utilisation des bouteilles d'eau jetables.

- une initiative personnelle d'un élève ou d'un groupe d'élèves du primaire ou du secondaire, dont le leadership, a permis la réalisation d'un projet à caractère environnemental;
- la conception ou la mise en œuvre du projet environnemental original par un élève ou un groupe d'élèves du primaire ou du secondaire réalisé sous la supervision d'un adulte ou sous l'égide d'un Carrefour jeunesse emploi (CJE) ou autre organisme jeunesse reconnu.

Le terme « environnement » doit être pris dans son sens large et garder en perspective la notion de développement durable. Il peut s'agir de formation, de sensibilisation, de projets concrets pour le milieu ou de projets en lien avec la communauté environnante.

Relève

La Fondation estrienne en environnement offre une bourse **de 2 000 \$** à des étudiants ayant accompli un projet, un engagement ou une réalisation dans le cadre d'études postsecondaires.

Des exemples de projets recevables dans la catégorie Relève :

- Une invention environnementale commercialisable.
- Un mouvement collectif pour une cause environnementale.

Cette bourse vise à reconnaître :

- le leadership, l'innovation et l'engagement dans la mise en œuvre d'un projet, d'une initiative ou d'une action à caractère environnemental ou dans une optique de développement durable lors d'études postsecondaires. Une personne ou un groupe peut soumettre sa candidature.

¹ La bourse sera remise soit à l'établissement scolaire, au Carrefour jeunesse emploi (CJE), au Forum Jeunesse ou à l'organisme qui a supervisé le projet.

² Idem

COMMANDITAIRES

Vous êtes intéressés à obtenir une visibilité dans le cadre du 30^e Gala des Prix d'excellence en environnement?

Communiquez avec notre partenaire, le CRE Estrie, pour recevoir le plan de visibilité.

Jacinthe Caron

Directrice du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Membre du CA de la Fondation estrienne en environnement

819 821 4357 p1. | info@fondationfee.ca